



Enquête Formation et qualification professionnelle

Une forte stabilité des situations face à l'emploi

À La Réunion, dans un marché de l'emploi restreint, accéder à un emploi stable est difficile. Huit inactifs sur dix et deux chômeurs sur trois en 2009 sont toujours dans la même situation en 2014. Les frontières du marché du travail paraissent ainsi très peu perméables. C'est moins le cas en métropole, où 45 % des chômeurs retrouvent un emploi.

Les travailleurs les plus en difficulté sont les salariés en contrat court ou à temps partiel, qui sont des formes d'emploi plus répandues à La Réunion. Ces salariés peinent à obtenir un contrat à durée indéterminée (CDI) ou un temps complet. De plus, leur situation face à l'emploi est fragile : 37 % des salariés en contrat court en 2009 sont au chômage cinq ans plus tard, contre 25 % en métropole.

La mobilité professionnelle des salariés occupant un emploi en CDI en 2009 et 2014 est faible, en particulier dans la fonction publique où les changements de métier sont trois fois moins fréquents. Dans le privé, la majorité de ceux qui restent en emploi exercent la même profession, dans le même domaine d'activité et chez le même employeur. En particulier, les promotions sont rares dans le privé : seuls 12 % des salariés en CDI, restés en emploi, sont promus en cinq ans.

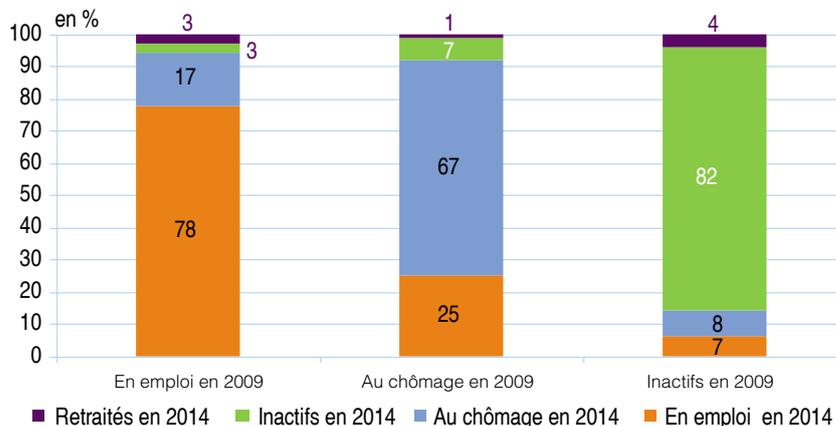
Édouard Fabre, Insee

À La Réunion, le marché du travail est restreint : la moitié des personnes en âge de travailler, entre 15 et 64 ans, n'ont pas d'emploi. L'insertion professionnelle est difficile, avec un taux de chômage deux fois plus élevé qu'au niveau national et une part importante d'inactifs (hors retraités et étudiants).

Les frontières sur le marché du travail réunionnais sont quasi étanches. Changer de situation, entrer dans l'activité et réussir à occuper un emploi quand on est chômeur ou inactif n'est pas aisé. À cinq ans d'intervalle, la plupart des inactifs le restent (82 %, *figure 1*) et la majorité des chômeurs aussi (67 %). En métropole, la grande majorité des inactifs le restent aussi (75 %), mais les chômeurs retrouvent beaucoup plus fréquemment

1 78 % des personnes en emploi en 2009 le sont toujours cinq ans après

Part des personnes en emploi, au chômage ou en inactivité en 2009 et 2014



Lecture : Parmi ceux qui étaient en emploi en 2009, 78 % sont toujours en emploi en 2014, 17 % sont au chômage, moins de 3 % sont inactifs et 3 % sont retraités.

Champ : hors étudiants en 2009.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014 à La Réunion.

un emploi. La moitié d'entre eux sont en emploi cinq ans après et seulement un tiers sont toujours au chômage.

Parmi les personnes au chômage en 2009, seules un quart occupent un emploi en 2014 à La Réunion. Cela ne signifie pas pour autant qu'elles restent sans emploi pendant tout ce temps. La majorité des chômeurs enchaînent des expériences professionnelles de courte durée, mais ils peinent à trouver un emploi stable. En moyenne, les chômeurs réunionnais restent deux ans au chômage.

Avec l'âge, le retour à l'emploi se complique de plus en plus. Les jeunes de moins de 30 ans sont ceux qui restent le moins longtemps au chômage : 1,5 an contre 3 ans en moyenne pour les 45-54 ans. Ainsi, parmi les chômeurs de 2009, 35 % des jeunes sont en emploi en 2014 contre seulement 13 % des 45-54 ans.

Une inactivité qui dure

Quant aux inactifs, c'est-à-dire les personnes sans emploi et qui n'en recherchent pas de manière active, leur situation est stable et durable : cinq ans après, seulement 8 % d'entre eux recherchent un emploi et 7 % travaillent. À La Réunion, l'inactivité face au marché du travail est répandue (130 000 inactifs), notamment parmi les femmes. Une femme sur trois en âge de travailler et qui a terminé ses études est inactive. Si la majorité des hommes inactifs souhaitent travailler, ce n'est pas le cas des femmes, deux tiers d'entre elles ne voulant pas travailler. Les femmes inactives sont très éloignées du marché du travail : 38 % n'ont jamais travaillé de leur vie, contre 21 % des hommes.

Parmi les inactifs ayant travaillé dans le passé, les hommes décrochent leur premier emploi vers 19 ans et les femmes seulement vers 25 ans. Le dernier emploi est obtenu à 40 ans en moyenne pour les hommes et à 36 ans pour les femmes. Ainsi, les femmes inactives sont très peu présentes au cours de leur vie sur le marché du travail, en moyenne deux fois moins longtemps que les hommes. Au-delà de 35 ans, quasiment aucune femme inactive ne retourne sur le marché du travail.

Ces personnes inactives ont arrêté très tôt leurs études, en moyenne à 17 ans, la plupart sans diplôme. Parmi les plus jeunes, une minorité tente de s'insérer sur le marché du travail. Entre 2009 et 2014, 13 % des inactifs de moins de 30 ans trouvent un emploi et 10 % deviennent chômeurs.

Salariés en contrat court : une insertion durable limitée

La grande majorité des personnes en emploi en 2009 le sont toujours cinq ans après (78 %), tant pour les hommes que pour les femmes. Ils sont 17 % à se retrouver au chômage. Ainsi, la récession de 2009 et la croissance économique atone jusqu'en 2013 n'ont pas empêché la stabilité dans l'emploi pour ceux qui en avaient un avant la crise. Celle-ci est tout de même légèrement inférieure par rapport à la métropole (83 %).

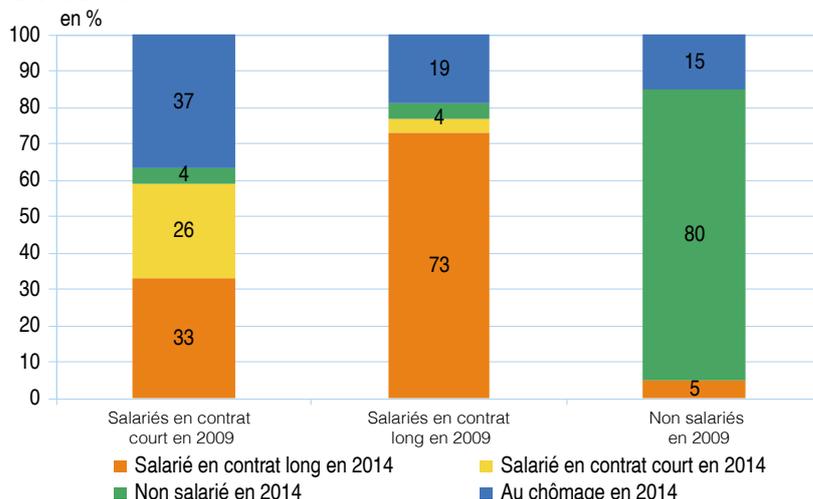
Les non-salariés sont ceux qui ont le plus de chances d'être toujours en emploi au bout de cinq années (85 %). Ils sont chefs d'entreprise, agriculteurs ou encore commerçants. Dans ce cas, ils restent non-salariés. Néanmoins, l'emploi non-salarié ne représente que 11 % des emplois sur l'île.

A contrario, les salariés, notamment en contrat court, rencontrent plus de difficultés à s'insérer durablement sur le marché du travail (figure 2). Parmi les salariés en contrat court en 2009 (contrat à durée déterminée, intérim, contrat aidé), 37 % sont au chômage cinq ans après, 33 % décrochent un contrat à durée indéterminée (CDI) et 26 % restent salariés en contrat court. En métropole, la part des salariés en contrat court qui accèdent à un CDI est supérieure de 12 points. À La Réunion 19 % des emplois sont des contrats à durée limitée (12 % en métropole), plus souvent peu qualifiés, avec des rémunérations parmi les moins élevées. Ces salariés sont employés (44 %) ou ouvriers (41 %) pour la plupart.

Pour décrocher un CDI, les salariés en contrat court doivent faire preuve d'une forte mobilité professionnelle en enchaînant les périodes d'activité et de chômage, cumulant ainsi des

2 85 % des non-salariés sont toujours en emploi 5 ans après

Situation sur le marché du travail en 2014 pour les personnes en emploi en 2009, selon le type de contrat de travail

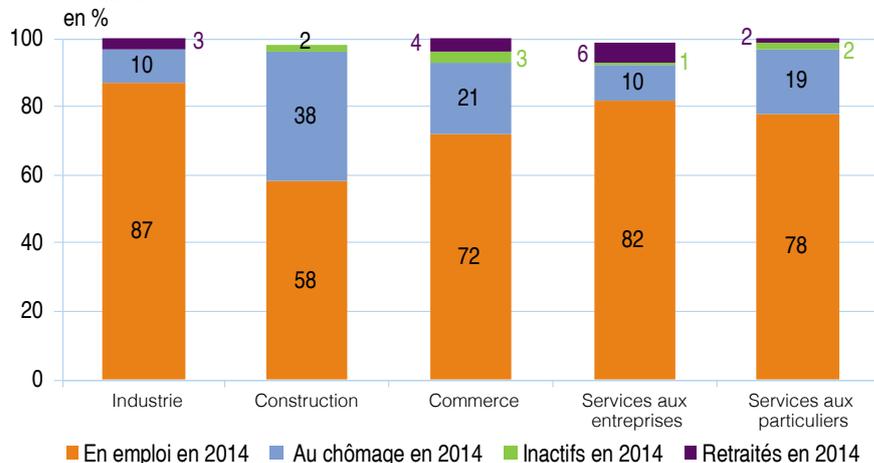


Lecture : parmi les salariés en contrat court en 2009, 33 % sont salariés en contrat long en 2014, 26 % sont salariés en contrat court, 37 % sont au chômage et 4 % sont non-salariés.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014 à La Réunion.

3 Des emplois plus stables dans l'industrie et les services

Situation sur le marché du travail en 2014 des personnes en emploi sous CDI en 2009, selon le secteur d'activité



Lecture : parmi les personnes qui occupaient un emploi en CDI dans l'industrie en 2009, 87 % sont toujours en emploi en 2014, 10 % sont au chômage et 3 % retraitées.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014 à La Réunion.

contrats courts chez différents employeurs, et en changeant souvent de secteur d'activité ou de métier. Seulement 10 % des salariés préalablement embauchés en contrat court sont en CDI chez le même employeur cinq ans après. Ce taux est inférieur au niveau de métropole (16 %), qui est lui-même déjà faible. Sinon, quatre fois sur dix ces salariés changent de secteur d'activité et/ou de métier avant d'obtenir un CDI.

Même dans la fonction publique, travailler en tant que contractuel ne garantit pas la pérennité de l'emploi : 33 % sont au chômage ou inactifs cinq ans plus tard, 30 % travaillent dans le secteur privé et 37 % toujours dans le public. En outre, parmi ceux toujours en emploi, la moitié changent de métier, contre un sur trois en métropole.

Par ailleurs, le temps partiel est également plus répandu qu'en métropole (22 % des emplois contre 19 % en métropole). La majorité des salariés en temps partiel souhaiteraient travailler davantage : en particulier, trois hommes sur quatre déclarent subir le temps partiel. Trois salariés sur quatre qui travaillent à temps partiel sont des employés.

Les salariés à temps partiel peinent à décrocher un emploi à temps complet : seulement 17 % d'entre eux y parviennent cinq ans après, tandis que 48 % sont encore à temps partiel et 35 % pointent au chômage. En particulier, la moitié des hommes à temps partiel en 2009 ne sont plus en emploi cinq ans après.

Des emplois en CDI pérennes, mais peu de mobilité professionnelle

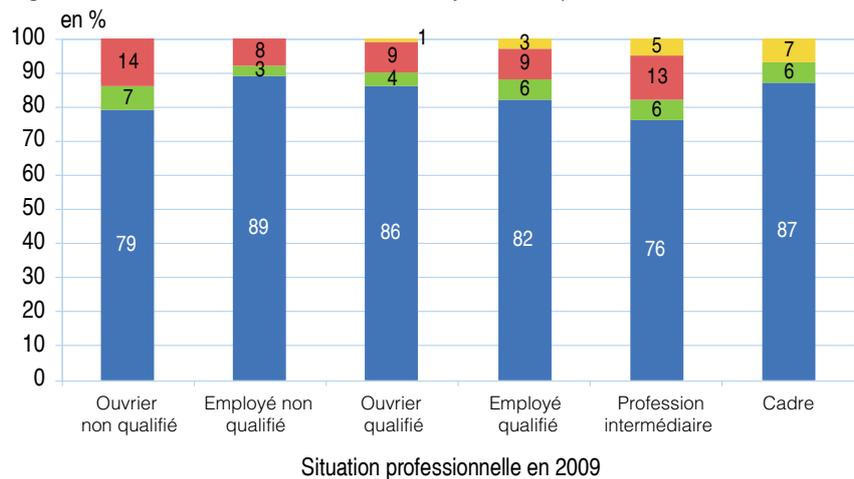
Dans le secteur privé, 76 % des salariés sous CDI sont toujours en emploi cinq ans après, contre seulement 61 % des contrats courts. Néanmoins, en métropole, les salariés sous CDI restent plus fréquemment dans cette situation (83 %).

Une insertion difficile sur le marché du travail pour les nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants à La Réunion font face à des difficultés pour rester en emploi. Parmi ceux qui résidaient et travaillaient en dehors de l'île en 2009, seulement 64 % sont en emploi sur l'île en 2014. Pourtant leur niveau de formation est élevé, un tiers d'entre eux ayant un diplôme du supérieur. Parmi les nouveaux arrivants, les hommes s'insèrent plus facilement sur le marché du travail réunionnais : 70 % sont toujours en emploi cinq ans après contre 59 % des femmes. Les mobilités d'actifs s'effectuant souvent en couple, il est fréquent que seulement l'un des conjoints soit muté sur l'île, le plus souvent l'homme et que l'autre le suive et éprouve des difficultés à trouver un emploi, le plus souvent la femme.

4 14 % des ouvriers non qualifiés occupent un emploi qualifié au bout de cinq ans

Catégories sociales des salariés en CDI 2009 et toujours en emploi en 2014



- Changement de catégorie socioprofessionnelle : inférieure
- Changement de catégorie socioprofessionnelle : supérieure
- Même catégorie socioprofessionnelle : autre métier
- Même catégorie socioprofessionnelle : même métier

Lecture : parmi les ouvriers non qualifiés en 2009 et toujours en emploi en 2014, 14 % ont obtenu une promotion, 7 % ont changé de métier mais restent dans la même catégorie socioprofessionnelle et 79 % exercent le même métier.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014 à La Réunion.

À La Réunion, la stabilité dans l'emploi des salariés sous CDI est très différente selon les secteurs. Ainsi, elle est la plus élevée dans l'industrie (87 %) et les services aux entreprises (82 %), secteurs qui ont le mieux résisté à la crise de 2009 et 2010 à La Réunion (figure 3). A contrario, seulement 58 % des salariés de la construction sous CDI en 2009 ont toujours un emploi en 2014 et 38 % sont au chômage. En effet, ce secteur a subi de fortes baisses d'effectifs au moment de la crise économique. Celle-ci est intervenue simultanément à l'arrêt de grands travaux et dans un contexte d'incertitude concernant la défiscalisation, véritables poumons du secteur. La construction a ainsi perdu 2 800 emplois salariés entre 2009 et 2014, dont 1 600 sur la seule année 2010. Le choc n'a pas touché que les salariés, puisque la moitié des emplois non-salariés du secteur ont aussi été détruits sur cette période. Dans le commerce, les effectifs sont quasiment stables sur la période, mais le secteur est marqué par un fort *turnover*. Seulement 72 % des salariés en CDI de 2009 sont toujours en emploi en 2014.

Pour les salariés en CDI en 2009 et toujours en emploi en 2014, c'est le *statu quo* qui prévaut pour ce qui est de la mobilité professionnelle : seulement 16 % changent de métier. Les changements de métiers sont trois fois plus fréquents dans le privé que dans la fonction publique (22 % contre 6 %). En outre, les salariés réunionnais en CDI changent autant qu'en métropole dans le privé (24 %), alors qu'ils changent deux fois moins souvent dans le public par rapport à la métropole.

Les changements de métiers sont plus fréquents dans le commerce (29 % des salariés sous CDI) et dans les services aux entreprises (25 %). Dans la construction et l'industrie, ils sont plus rares, du fait d'une spécialisation des emplois plus forte que dans les secteurs du tertiaire (respectivement 18 % et 19 %).

Les emplois sans qualification sont plus répandus sur l'île, mais sont les moins pérennes. Ainsi, dans le secteur privé, 72 % des ouvriers non qualifiés en CDI et 68 % des employés non qualifiés en CDI sont toujours en emploi au bout de cinq ans. Au contraire, s'ils sont beaucoup moins répandus, les emplois qualifiés de cadres et de professions intermédiaires sont plus pérennes. Ainsi, dans le privé, 94 % des cadres et 80 % des personnes occupant une profession intermédiaire en emploi en 2009 le sont toujours en 2014.

Les promotions sont rares

Comme en métropole, neuf fois sur dix les salariés en CDI restent dans la même catégorie sociale que cinq ans auparavant. Seulement 9 % occupent un poste de catégorie supérieure. Ce type de promotions est quatre fois plus fréquent dans le secteur privé (12 %) que dans la fonction publique. Elles sont même légèrement plus répandues qu'en métropole (10 %). Dans 3 % des cas, les salariés occupent un emploi de catégorie inférieure, à la suite de la perte d'un emploi.

Plus de mobilité professionnelle ne coïncide pas forcément avec plus de promotions.

Par exemple, dans le commerce où les changements de métier sont les plus fréquents, ceux-ci semblent en partie contraints. Les promotions sociales y sont à peine plus fréquentes que dans les autres secteurs du privé (13 %), alors que les régressions sociales le sont deux fois plus (8 %).

La majorité des promotions sont obtenues en changeant d'employeur (60 %) et non grâce à une promotion interne à l'entreprise. En métropole, la moitié des promotions se font en interne.

Les jeunes sont davantage promus, mais ces promotions peuvent correspondre à des opérations de reclassement. En effet, les jeunes en début de carrière sont plus souvent déclassés, c'est-à-dire qu'ils occupent des emplois dont la qualification est inférieure au niveau de leur formation. Dans ce cas, une promotion renvoie à la situation d'un jeune initialement déclassé et qui accède finalement à un emploi correspondant à son niveau de formation. Enfin, les titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme court du supérieur de niveau licence sont également plus souvent promus.

Les ouvriers non qualifiés et les professions intermédiaires plus mobiles

Les ouvriers non qualifiés sont plus mobiles que l'ensemble des salariés, du fait de la précarité de leur emploi : 21 % d'entre eux changent de métier entre 2009 et 2014, et deux fois sur trois ils accèdent à un emploi qualifié d'ouvrier ou d'employé (figure 4). Ils accèdent ainsi à un rang plus élevé dans la hiérarchie des catégories sociales. Ces promotions s'obtiennent grâce à l'acquisition de compétences au cours de leur expérience professionnelle. *A contrario*, les employés non qualifiés - assistantes maternelles, aides à domicile ou agents des services de

Source

L'enquête Formation et qualification professionnelle s'est déroulée en deux vagues, sur 2014 et 2015. C'est la septième enquête réalisée par l'Insee sur ce sujet depuis 1964. Jusqu'à présent, elle n'était réalisée qu'en France métropolitaine. En 2014, elle s'est déroulée pour la première fois en Guadeloupe et à La Réunion. L'échantillon réunionnais a été fixé à 2500 adresses. L'enquête a été réalisée auprès de personnes nées en octobre d'une année paire et âgées entre 22 et 64 ans en 2014. En France métropolitaine, l'échantillon ciblait 40000 personnes âgées de 21 à 65 ans.

Le questionnaire permet notamment de suivre les trajectoires professionnelles et le parcours de formation continue des personnes sur une période de cinq ans (2009-2014). Il fournit des données sur la situation professionnelle au moment de l'enquête (ou le dernier emploi), les positions professionnelles occupées à différents moments de la carrière (premier emploi, emploi cinq ans avant la date de l'enquête, calendrier professionnel rétrospectif sur les cinq dernières années) et le calendrier de la formation continue. En outre, le questionnaire apporte des informations sur le salaire, le parcours scolaire, la position sociale des parents, d'un frère ou d'une sœur, ainsi que la situation du conjoint. Dans les DOM, toutes les thématiques ne peuvent être exploitées avec le même niveau de finesse qu'en métropole, compte tenu de la taille de l'échantillon.

la fonction publique, caissiers ou encore serveurs - restent en grande majorité dans la même catégorie sociale et n'accèdent que peu souvent à un emploi qualifié au bout de cinq ans. Pourtant, 42 % d'entre eux sont titulaires d'un diplôme, le plus souvent un CAP ou un BEP, et ont le niveau de formation requis pour prétendre à un métier avec une qualification. En comparaison, seulement 25 % des ouvriers non qualifiés ont un diplôme.

Quant aux professions intermédiaires, ce sont les champions de la mobilité professionnelle sur l'île. Il s'agit de techniciens ou attachés commerciaux, d'animateurs sportifs, de formateurs et de cadres B de la fonction publique. La moitié d'entre eux ne travaillent plus pour le même employeur que cinq ans auparavant, et un quart exercent un autre métier ou travaillent dans un autre secteur d'activité. En cinq ans, un sur huit est promu cadre ou dirigeant d'entreprise. ■

Méthode

Les métiers correspondent dans cette étude à la déclinaison détaillée de la nomenclature des Familles professionnelles établie par le ministère en charge de l'emploi (Fap-2009). Les besoins d'analyse de l'emploi et du chômage ont conduit à la création d'une nomenclature des métiers qui est un rapprochement entre le Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) de Pôle emploi et la nomenclature des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS) de l'Insee. La nomenclature des Familles professionnelles Fap-2009 comporte 22 domaines professionnels, 87 familles professionnelles regroupées et 225 familles professionnelles détaillées. Elle permet une vision synthétique du champ des métiers.

Insee La Réunion - Mayotte
Parc Technologique
10, rue Demarne - CS 72011
97443 Saint-Denis Cedex 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédactrice en chef :
Julie Boé

Impression et composition :
Imprimerie Delort - Studio graphique ogham
ISSN : 2275-4318 (version imprimée)
ISSN : 2272-3765 (version en ligne)
© Insee 2017

Pour en savoir plus :

- Razafindranovona T., « Malgré la progression de l'emploi qualifié, un quart des personnes se sentent socialement déclassées par rapport à leur père », *Insee Première* n° 1 659, juillet 2017 ;
- Paillole P., « Le chômage à un niveau historiquement bas », *Insee Flash Réunion* n° 94, mars 2017 ;
- « Emploi et territoires - Synthèse du rapport 2016 de l'Observatoire des territoires », *En bref* n° 30, CGET, décembre 2016 ;
- Fabre É., Jonzo A.-M., « Le déclassement des salariés à La Réunion - Des salariés moins déclassés qu'en province », *Insee Analyses Réunion* n° 17, août 2016 ;
- Fabre É., « Enquête Emploi 2014 - Deux chômeurs sur trois cherchent un emploi depuis plus d'un an », *Insee Flash Réunion* n° 49, décembre 2015.

Partenariat

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee et la Direction générale des Outre-mer (DGOM).



Insee
Mesurer pour comprendre